

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2849 - LUNDI 27 FÉVRIER 2017

COMMERCE

Vers la construction
d'un parc
des expositions
à Pointe-Noire

Les deux ministres et la délégation chinoise sur le site destiné aux expositions. Crédit photo Adiac

Le ministre du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas et son collègue des Affaires foncières, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ont visité le 24 février le site qui va abriter le parc des exposi-

tions de la ville océane, en compagnie de l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang. Retenue parmi les projets bilatéraux, au terme des accords signés lors de la dernière réunion de la commission mixte Congo-Chine, la construction

du parc des expositions attendait la mise à disposition des partenaires chinois de ce site. Il est situé à Loango, sur la Route nationale no 5 et abritera des événements de grande ampleur tels que des foires, concerts, salons, etc. [Page 15](#)

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

672 millions de dollars promis aux victimes de Boko Haram

Réunis à Oslo, en Norvège, les 23 et 24 février, les donateurs de 14 pays se sont engagés à débloquer en urgence cette importante somme pour venir en aide aux victimes du groupe djihadiste Boko Haram au Nigéria et dans les pays voisins du lac Tchad. Le montant promis sur trois ans

est destiné à une région où, selon les Nations unies, 10,7 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence. Les 14 donateurs dont l'Union européenne sont presque exclusivement des pays d'Europe de l'Ouest, auxquels s'ajoutent le Japon et la Corée du Sud. Les Etats-Unis, qui

viennent de changer de président et comptent réduire leur aide internationale, n'ont pas proposé de montant à Oslo, mais le ministre norvégien Børge Brende a expliqué, lors d'une conférence de presse, que Washington communiquerait ultérieurement sa contribution. [Page 7](#)

DISPARITION

Marcel Ntsourou sera inhumé à Lagué



La famille de l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, mort en détention le 17 février, a indiqué samedi que la dépouille du regretté ex-colonel sera portée en terre le 28 février dans son village natal Lagué, district de Lekana, dans l'intimité familiale. Le communiqué lu par l'oncle et chef de la famille du disparu a, par ailleurs informé les parents, amis et connaissances que la levée de corps sera effectuée ce lundi 27 février à la morgue municipale de Brazzaville. [Page 4](#)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Du matériel de transformation
agro-alimentaire pour
le lycée Amilcar Cabral

Une vue du matériel/credit photo DR

L'outillage offert dans le cadre du Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (Pamtac-B) est destiné à améliorer les enseignements dispensés aux élèves de la filière R7 de ce lycée agricole situé dans le 8^e arrondissement, Madibou.

La responsable du Pamtac-B, Cybill Prigent, qui a remis ce matériel de transformation agro-alimen-

taire et de contrôle de qualité au ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a indiqué que le besoin était fortement ressenti.

« Beaucoup de produits agricoles sont disponibles au Congo et peuvent être transformés pour varier les plaisirs et les bienfaits, il s'agit d'un grand potentiel », a-t-elle renchéri. [Page 4](#)

ÉDITORIAL
Programme

Page 2

COOPÉRATION

Le Maroc frappe à
la porte de la CEDEAO

Page 6

ÉDITORIAL

Programme

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, mais nous avons les yeux suffisamment ouverts et l'ouïe suffisamment tendue pour percevoir, dans les coulisses du pouvoir, les grands événements qui se préparent. Et, par conséquent, écrire sans grand risque de nous tromper que le mois de mars 2017 verra le Congo se positionner sur la scène internationale avec autant de force que d'intelligence. Quatre grands événements se profilent, en effet, dans notre horizon immédiat qui projettent de notre pays une image radicalement différente de celle que véhiculent de grands médias étrangers avec autant d'ignorance que de cynisme.

° Le premier est d'ores et déjà affiché en bonne place sur le calendrier diplomatique : c'est la Conférence d'Oyo, les 8 et 9 mars, qui marquera très probablement la naissance du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

° Le deuxième sera la tenue, toujours à Oyo, du conseil d'administration de la Brazzaville Foundation qui est à l'origine de cette conférence et qui réunira des personnalités internationales de premier plan.

° Le troisième sera l'ouverture officielle de l'hôpital d'Oyo, l'un des plus modernes de notre pays, que précèdera un colloque universitaire de haute volée sur les problèmes de santé auxquels notre continent se trouve confronté.

° Le quatrième enfin, à six mille kilomètres de là, sera la présence des écrivains congolais au Pavillon des lettres d'Afrique qui sera installé au cœur du Salon International du livre de Paris.

Si l'on ajoute à ce qui précède qu'en marge des rencontres d'Oyo sera inauguré par le président de la République, le 7 mars à N'gol'oudou, un musée entièrement consacré à la danse initiatique kiebe-kiebe on ne peut que conclure, en effet, que le mois de mars 2017 restera dans l'Histoire du Congo comme un moment clé.

Voilà qui devrait rassurer celles et ceux de nos concitoyens que les difficultés présentes portent à redouter l'avenir et conforter plus que jamais Edith Lucie Bongo Ondimba, là où elle repose à Edou, dans la conviction qu'elle eut raison de se battre tout au long de sa vie pour que sa patrie, notre patrie, parvienne dans la paix à réaliser les grandes avancées qui sont sur le point de se concrétiser aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le budget 2017 chiffré à 27.010.352.164 francs CFA

Les conseillers municipaux de la ville de Brazzaville ont adopté ce budget à l'issue de la 7^e session ordinaire et budgétaire qui s'est clôturée, le 24 février à Brazzaville, sous la présidence de Hugues Ngouélongélé.

Le budget 2017 estimé à 27.010.352.164 francs CFA est légèrement en baisse par rapport à celui de l'année 2016 qui s'élevait à 28.911.153.076 francs CFA. En plénière, les conseillers locaux ont aussi adopté à un milliard cinq cent trente-six millions huit cent quarante-neuf mille (1.536.846.000) francs CFA, le programme d'investissement 2017 de la commune de Brazzaville contre un milliard neuf cent cinquante-cinq millions quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-un (1.955.093.181) en 2016.

Outre l'adoption du budget et du programme d'investissement 2017, l'assemblée locale a également adopté plusieurs délibérations. Il s'agit de la

délibération fixant le taux des amendes consécutives au non port de la ceinture de sécurité par les chauffeurs, dans le périmètre urbain de Brazzaville ; celle fixant le taux des amendes consécutives à l'utilisation du téléphone au volant ainsi que celle fixant le taux des amendes liées à la surcharge des véhicules circulant dans le périmètre urbain de Brazzaville. La délibération fixant le taux des amendes sanctionnant les transporteurs de sable et de pierre (caillasse moellon, gravier et autres) n'ayant pas bâché leurs véhicules a aussi été adoptée.

En rapport avec la dangerosité du bruit assourdissant, le conseil a accepté la modification des délibérations n°027/CB/CDM/BE/PS du 02 juin 2003 portant institution de la taxe sur les nuisances aéroportuaires et ferroviaires à Brazzaville; n°13/CB/CDM-BE/PS du 24 juin 2004 instituant la taxe d'occupation du domaine public par les camions, camionnettes et véhicules assimilés dans les marchés commu-

naux et gares routières de Brazzaville pour la vente de denrées alimentaires; n°005-2012/MID/DB/CB/CDM/BE/PS du 23 mars 2012, fixant les taux de la taxe sur la publicité dans le périmètre de Brazzaville.

Au terme de cette 7^{ème} session, le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Hugues Ngouélongélé, a invité les distingués conseillers à « l'application sans faille, de l'ensemble des délibérations antérieures d'essence financière et celle de la présente session qui, donnera plus de latitude à la commune, dans la poursuite de la mise en œuvre du programme d'investissement conçu pour améliorer les conditions de vie des citoyens ».

Il a toutefois évoqué aussi la vacance prolongée du poste de vice-président de l'assemblée locale avant d'attirer l'attention des conseillers sur la répartition des sachets dans le périmètre urbain de Brazzaville.

Fortuné Ibara

DOUANES

La Mutrado déterminée à diversifier ses sources de financement

La mutuelle des travailleurs des douanes (Mutrado) compte mettre en location ses différentes « Mess » construites à la faveur des municipalisations accélérées dans certains départements de la République du Congo. Le but étant de multiplier ses sources de fonctionnement outre les cotisations statutaires.

La décision a été prise à l'issue de la première session ordinaire du conseil d'administration de la mutuelle tenue du 23 au 24 février à Brazzaville. « Le contexte économique difficile marqué par la baisse du prix du baril de pétrole ne nous a pas permis de réaliser nos prévisions budgétaires. Cette année 140 mutualistes feront valoir leurs droits à la retraite, alors que l'année prochaine ils seront 160 », a indiqué le président du



Une vue des administrateurs lors de la session ordinaire (DR)

conseil d'administration, Gilbert Missoni Missoungala. « C'est pour ces raisons que nous avons lancé un vaste programme de rentabilisation de nos Mess pour que cela profite à la mutuelle qui ne doit plus compter que sur les cotisations statutaires des membres. Nous voulons élever le niveau à la lumière de ce qui se fait ailleurs », a-t-il ajouté. A propos de la renta-

bilisation des mess, rappelés que les salles de banquets des douanes de Sibiti ont servi de cadre ayant abrité le dialogue national de 2015. Signalons que le conseil d'administration a par ailleurs adopté le budget prévisionnel de la Mutrado pour l'année 2017 qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 526 millions 140.000 FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT FLUVIAL

Une société publique desservira les voies navigables

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a annoncé le 23 février à Brazzaville, l'intention du gouvernement de lancer la Société congolaise des transports fluviaux (Socotraf), qui devrait exploiter les voies navigables nationales aux côtés des unités fluviales privées.

«Dans la perspective, c'est vrai que nous encourageons l'initiative privée mais, nous sommes aussi en train de réfléchir comment lancer la Socotraf, rendre cette unité de production opérationnelle», a-t-il déclaré.

S'adressant au terme d'une visite de quelques structures sous tutelle, le ministre Mokoki a signifié que le transport à passagers sur les voies navigables était moins rentable. Ainsi, a-t-il souligné la nécessité des pouvoirs publics d'investir dans ce mode de transport qui, selon lui, vise à satisfaire les besoins des populations.

Le secteur des transports fluviaux se trouve dans une



situation délicate depuis la dissolution de l'ex-Agence transcongolaise de communications (ATC), qui englobait les ports de Pointe-Noire et de Brazzaville y compris le chemin de fer Congo océan (CFCO) et

les voies navigables. Au nombre des problèmes qui minent les transports fluviaux, figurent l'ensablement des cours d'eau et la rareté des embarcations, malgré les besoins croissants des populations

des localités dépendant des unités fluviales. «Le secteur des transports fluviaux a été libéralisé. Actuellement, il n'y a que trois sociétés privées qui ont les moyens de se mettre en règle et

d'être aux normes de la navigation. Parce que celles-ci dans ce domaine sont contraignantes et l'exploitation même des unités fluviales coûte très chère», a fait remarquer le ministre Mokoki.

S'agissant de l'ensablement du chenal du débarcadère fluvial de Brazzaville, il a fait savoir que des efforts étaient déployés de façon permanente afin de favoriser l'accostage des unités fluviales. Par ailleurs, le ministre des Transports a annoncé la poursuite du processus de pose des panneaux de signalisation pour faciliter la régulation de la circulation et lutter contre les accidents. «J'ai instruit le directeur général des transports terrestres pour qu'il s'organise avec les recettes que le trésor public leur rétrocède et avec le peu de crédit pour qu'on puisse avoir de plus en plus les panneaux de signalisation sur les voies publiques», a-t-il dit.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Le monde était prévenu...

... Que la présidence Trump serait tout sauf ce qu'ont été les précédentes administrations américaines. Evidemment que l'actuel locataire de la Maison-Blanche avait posé les jalons de sa gouvernance lorsqu'il pariait sur ses chances de l'emporter devant sa rivale, Hillary Clinton, dépeinte par ailleurs comme la candidate de l'Establishment de Washington. Avec ce que cela comporte de grief pour les politiciens professionnels, avec aussi la part de vengeance contre ce que fut la présidence Obama, hautement conciliante avec les us et coutumes de la diplomatie internationale.

De là à s'émouvoir devant le déroulement de sa mécanique par le nouvel Exécutif américain, il y a de quoi entretenir l'incompréhension. Plutôt, en effet, que de ne pas retenir son émotion chaque fois qu'un décret est signé outre-atlantique devant entourage pris à témoin, la question que l'on est en droit de se poser serait de savoir

combien de temps le président de la première puissance mondiale tiendra-t-il dans cette façon de faire ? Avec quels collaborateurs poursuivra-t-il la mise en chantier de son programme les quatre prochaines années ?

Il est clair qu'il y a aux Etats-Unis des hommes et des femmes qui soutiennent et soutiendront le président Donald Trump jusqu'à la fin de son mandat. Ils et elles font partie de la couche de la population américaine qui n'a que foutre des commodités mondialisant qui voudraient voir toutes les nations et tous les peuples partager avec le même élan de solidarité le petit lopin de terre commun sur lequel ils ont planté leurs fondations depuis la nuit des temps. Ils et elles ne sont pas de l'avis de ceux et celles qui, sur place au pays de l'Oncle Sam et ailleurs sont convaincus que sans cette solidarité, sans le dialogue et la compréhension mutuelle, le monde court à sa perte.

Un peu plus de 100 jours après son entrée en fonction, l'équipe Trump qui continue de s'installer a néanmoins commencé à défricher le terrain. Ses hauts responsables des Affaires étrangères et de la Défense parcourent l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Sud, le Proche et Moyen-Orient à la rencontre de leurs alliés. Ils veulent examiner au plus près les grands dossiers qui fondent leurs relations et aussi savoir par quelles astuces le bloc occidental a su jusqu'à présent préserver ses intérêts et comment il entend maintenir le cap. C'est bien certain que ces grands émissaires, une fois rentrés au bercail, font le point au président ; que ces prises de contact permettront à terme d'arrondir les angles qui ne le sont pas encore.

Cela a été dit aussi que le président Donald Trump n'avait pas pour métier la politique, qu'il a plutôt fait fortune dans les affaires, et que la tentation pouvait être grande de ne pas séparer les deux professions. Malgré les réticences

de certains caciques de la politique et des forces armées américaines qui déclinent les fonctions qui leur sont proposées, il semble tout de même que d'autres « grosses têtes » font bien partie de la nouvelle administration. C'est auprès d'eux, sans doute, qu'il faudrait rechercher l'équilibre que l'on dit en perte dans l'agencement de la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis depuis le début de cette année. Il faut croire qu'ils le trouveront, car le contraire exposerait l'expérience en cours à Washington à une gymnastique qui ne lui profitera pas.

Là, par contre, où il n'est pas certain que les choses bougeront vite du côté de la Maison-Blanche est d'espérer compter sur elle pour ouvrir dans l'immédiat un front armé contre le Kremlin. Quand bien même, il est vrai, la tendance aujourd'hui est à une surenchère inquiétante entre la Russie et le reste de l'Europe.

Gankama N'Siah

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le Lycée agricole Amilcar Cabral doté en matériel de transformation agro-alimentaire

Le matériel offert dans le cadre du Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (Pamtac-B) est destiné à améliorer les enseignements prodigués aux élèves de la filière R7 de cet établissement situé dans le 8e arrondissement, Madibou

C'est la responsable du Pamtac-B, Cybill Prigent, qui a officiellement remis le 24 février ce matériel de transformation agro-alimentaire et de contrôle de qualité au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. En effet, Cybill Prigent a rappelé que le Pamtac-B est un projet qui concerne principalement le renforcement de compétences de professionnels dans le domaine du maraîchage et de la transformation agro-alimentaire autour de Brazzaville. Pour une approche globale, il était essentiel, a-t-il indiqué, de sensibiliser les jeunes, les étudiants, les élèves du Ly-



Cybill Prigent remettant un échantillon au ministre ; crédit photo DR

cée agricole Amilcar Cabral (LAAC) et leur montrer que la transformation agro-alimentaire par l'entreprenariat n'est pas une histoire de cuisine à la maison. Il s'agit plutôt d'un domaine complet et pertinent de la société, surtout la société congolaise en mutation pour la diversi-

fication de son économie. « Beaucoup de produits agricoles sont disponibles au Congo et peuvent être transformés pour varier

les plaisirs et les bienfaits, il s'agit d'un grand potentiel. Je souhaite que cet espace soit le plus utile possible pour faire naître des vocations dans le domaine de la transformation agro-alimentaire et pour mettre au point des produits artisanaux lo-

caux innovants de qualité à destination de la population congolaise », a conclu la représentante d'ESSOR au Congo, Cybill Prigent.

Réceptionnant le don, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes s'est dit satisfait du fait que le partenariat avec le Pamtac-B marchait très bien. Ce qui se matérialise, entre autres, par la mise en place du laboratoire de microbiologie alimentaire et la bonne marche de l'appui aux maraîchages et à la transformation des produits agricoles. « Nous avons dégusté avec vous les divers produits qui sont fabriqués au niveau du LAAC et qui mériteraient d'être vulgarisés », s'est-il réjoui.

Il a, par ailleurs, annoncé la tenue dans la 2^e quinzaine du mois de mars des journées portes ouvertes au LAAC.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Marcel Ntsourou sera inhumé à Lagué dans l'intimité familiale

La famille Ntsourou, représentée par Prosper Ngankouobi, oncle et chef de famille du défunt, a publié le 25 février à Brazzaville, un communiqué pour annoncer aux amis, parents et connaissances que l'ex-colonel Marcel Ntsourou, décédé le 17 février dernier, sera porté en terre le 28 février dans son village natal, dans l'intimité familiale. Le même communiqué indique que la levée du corps de l'illustre disparu à la Morgue municipale de Brazzaville, se fera le lundi 27 février. La dépouille sera ensuite acheminée à Lékana par l'aéroport international Maya-Maya, pour être inhumée le lendemain 28 février au village Lagué.

La veillée mortuaire est organisée au domicile du défunt, sis au quartier Batignolle au Plateau des 15 ans.

Firmin Oyé

BRAZZA
Actualité - Économie - Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

DÉFENSE

Léandres Cyriaque Elenka Ngollo, nouveau commandant du Régiment d'apparat et d'honneur

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Bokemba, a présidé le 23 février au Bataillon des sports dans l'enceinte du stade D'Ornano de Brazzaville, la cérémonie de prise de Commandement du nouveau commandant de Régiment d'apparat et d'honneur, le colonel Léandres Cyriaque Elenka Ngollo, en remplacement du colonel Ekouya Ngatse, appelé à d'autres fonctions.

Né le 3 septembre 1969 à Djambala (Département des Plateaux) et père de cinq enfants, le nouveau commandant du Régiment d'apparat et d'honneur a été tour à tour commandant de la 2^e compagnie du 2^e bataillon (1999), commandant de la compagnie Charlie (Bataillon Spécial Tango), chef d'état-major du bataillon Spécial Tango 1 (2002-2005), commandant du Détachement d'Apparat et d'honneur de la Garde Républicaine (juin 2005), etc. Léandres Cyriaque Elenka Ngollo a étudié à l'Université Marien-Ngouabi, de 1990 à



Cérémonie de remise de l'étendard au nouveau commandant de régiment d'apparat et d'honneurs (DR)

1992, où il a obtenu un Deug en Sciences économiques et en Chine de septembre 2011 à juillet 2012, où il a fait de hautes études de Défense et Stratégies à l'université de la

Défense nationale (Ecole de Guerre).

Appréciant le geste de l'échelon supérieur, Léandres Cyriaque Elenka Ngollo a reconnu que l'attention portée par

la hiérarchie sur sa personne était une marque de reconnaissance et de considération indéniable. « La tâche est exaltante. Je sais que j'aurai beaucoup de choses à faire. J'ai le

temps de m'asseoir et alors je vais entreprendre un état des lieux. Avec les hommes mis à ma disposition, je suis sûr de réussir à ma mission ».

Signalons que les missions assignées au Régiment d'apparat et d'honneur sont : rendre des honneurs aux autorités civiles et militaires ; assurer la formation des personnels des Forces armées congolaises (FAC) et la gendarmerie nationale dans le domaine de la musique ; organiser des activités culturelles ; assurer des missions de protection civile ; exécuter les ordres du chef d'état-major général des FAC en cas de crise, trouble, désordre et de guerre ; maintenir les troupes en état d'alerte et de mobilisation, et enfin, assurer la protection des points sensibles. La cérémonie a été clôturée par un défilé militaire, en présence du commandant de la zone n°9, le colonel Jean Baptiste Gniakolo ; des commandants de grandes formations de Brazzaville, ainsi que des invités.

Guillaume Ondzé

Légion d'honneur française au Père Federico Lombardi

La plus haute distinction honorifique française a été décernée le 22 février 2017 au soir, à Rome, à l'ancien porte-parole des deux derniers papes.

C'est l'ambassadeur de France au Vatican, Philippe Zeller, qui a épinglé la Légion d'honneur sur la veste du Père Federico Lombardi mercredi soir à Rome. Sur décision du président français François Hollande, en effet, la plus haute distinction française a été décernée au jésuite Federico Lombardi. Ancien directeur de Radio Vatican ; ancien porte-parole des Papes Benoît XV puis François, le Père Lombardi est l'actuel président de la Fondation Joseph Ratzinger, une personnalité de grande estime auprès des journalistes accrédités au Saint-Siège.

La cérémonie s'est déroulée à la Villa Bonaparte, siège de l'Ambassade de France, à Rome. Le jésuite a remercié pour l'honneur qui lui est fait, lui qui se définit comme «citoyen du monde», du fait de ses origines piémontaises. Le Piémont italien, a-t-il rappelé, se situe de part et d'autre des Alpes où la langue française est parlée aussi du côté italien de ce Massif. Il a noté que du fait de ces origines (et également de ses qualités de polyglote), son travail pendant les longues années où il a assumé les fonctions de directeur général de Radio Vatican, n'en a été que plus agréable, au service des nombreux collègues

« C'est pourquoi j'ai bien volontiers accueilli cette distinction, non pas tant pour moi que pour mes nombreux collègues », a dit le Père Lombardi évoquant ses années à la tête de Radio Vatican et durant lesquelles cet instrument de communication a fait parvenir la voix des papes et l'écho de la vie de l'Eglise universelle au monde de la francophonie, l'Europe mais aussi l'Asie et l'Afrique. La décision du président François Hollande de conférer la Légion d'honneur au jésuite italien qui a été le plus proche des papes, est une sorte de geste d'apaisement. Pendant 15 mois, entre 2015 et avril 2016, Paris et le Saint-Siège s'étaient livrés ce que les médias avaient qualifié de « guerre des deux François ». Le Vatican refusait son agrément à M. Laurent Stefanini comme ambassadeur et Paris n'avait pas voulu céder devant les diplomatiques pressions du Vatican face à un homme dont les moeurs revendiquées allaient, indiquaient des sources informées, à l'encontre des us assumés en Eglise. Finalement, la France avait décidé d'envoyer M. Philippe Zeller, catholique lyonnais, et marié.

Lucien Mpama

SANTÉ PUBLIQUE

Le projet « SMS pour améliorer la vaccination de routine » vient d'être lancé

À travers les sociétés de téléphonie mobile Airtel et Azur, les parents recevront des messages de rappel des dates de vaccination de leurs enfants.



Les ministres Jacqueline Lydia Mikolo de la Santé et Léon Juste Ibombo des Postes et Télécommunications lors de la signature de la convention./crédit photo Adiac

La convention de partenariat sur le projet « SMS pour améliorer la vaccination de routine » a été signée le 24 février à Brazzaville par les ministres de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo et celui des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, à travers Airtel et Azur. La phase pilote de ce projet débutera dans les districts sanitaires de Brazzaville et de Pointe-Noire avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire national, selon les explications du représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef), au Congo, Aloys Kamuragiye. Il a par ailleurs souligné que les rappels de

vaccination par SMS ont augmenté de 20%, en moyenne, le taux de couverture vaccinale dans plusieurs pays. « Le projet que nous lançons ce jour va permettre non seulement d'améliorer les performances de vaccination de routine mais aura aussi un effet d'entraînement sur l'ensemble du système de santé du Congo », a déclaré Aloys Kamuragiye. À en croire le directeur général d'Airtel Congo, Gérard Lokossou, les sociétés de téléphonie mobile, notamment Airtel et Azur, sont conscientes de leur responsabilité sociale vis-à-vis des populations congolaises qui sont aussi leurs clients. « Nous vous réitérons

alors notre engagement de coopérer avec les autorités gouvernementales pour le bien-être et la santé des populations », a-t-il déclaré. Gérard Lokossou a également rappelé que par le passé Airtel avait déjà participé à plusieurs campagnes de sensibilisation à travers le pays en matière de santé. Airtel n'est donc pas à son premier coup d'essai en la matière.

Le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, qui a officiellement lancé le projet, s'est dit satisfait non seulement du lancement mais aussi de ce que le projet tiendra ses promesses. Car, les infrastructures de télécommunication dont le Congo est empaillé gratifie le pays d'une pénétration mobile 101% selon les dernières enquêtes, a-t-il expliqué. « Avec ce projet SMS rappel vaccinal, les parents doivent être en alerte. Les enfants doivent être vaccinés pour que la vie soit préservée dans notre pays », a déclaré le ministre des Postes et Télécommunications. Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la Population a remercié tous les partenaires ayant œuvré pour l'aboutissement de ce projet : ministère des Postes et Télécommunications, Gavi (Alliance mondiale du vaccin), Unicef, OMS... « Ce projet doit changer les habitudes des parents et réduire considérablement les taux d'abandon par manque d'information », selon elle.

Rominique Nerplat Makaya

MAROC-CEDEAO

Rabat demande officiellement à adhérer à la communauté ouest-africaine

Les autorités marocaines ont manifesté ouvertement leur souhait d'adhérer comme « membre à part entière » à la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères du Maroc.

« Sur instructions » du roi Mohammed VI, le Maroc « a informé la présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, et présidente en exercice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de sa volonté d'adhérer à cet ensemble régional en tant que membre à part entière », précise la même source.

Le communiqué souligne, par ailleurs, que cette demande, conforme « aux dispositions du traité fondateur de la CEDEAO et à ses critères d'adhésion », intervient moins d'un mois après la réintégration fin janvier du royaume au sein de l'Union africaine (UA). Le souhait du Maroc d'adhérer à l'espace communautaire ouest-africain ne surprend guère puisque ces derniers mois, ce royaume chérifien a mené une vaste offensive diplomatique en Afrique, marquée par des visites

de Mohammed VI dans plusieurs pays du continent et la signature de nombreux accords et conventions. Pour sa dernière tournée en date, le souverain a visité successivement ces huit derniers jours le Ghana, la Zambie, puis la Guinée.

Rabat estime que la demande marocaine d'intégrer la CEDEAO « vient couronner les liens forts (...) avec les pays membres » de l'organisation régionale, qui « se sont renforcés aux cours des dernières années à travers les 23 visites du roi dans 11 pays de la région ».

Le ministère marocain des Affaires étrangères se félicite de ce que plusieurs centaines d'accords ont été conclus au cours de ces visites et ont « donné une impulsion forte à la coopération bilatérale avec les 15 pays membres de la CEDEAO ». Il rappelle à cette occasion l'implication marocaine dans la région : participation à des opérations de maintien de la paix (notamment en Côte d'Ivoire) et



Mohammed VI, roi du Maroc (DR)

aux efforts de médiation pour la résolution des conflits (au Liberia et en Sierra Leone, en Guinée, et en Guinée-Bissau).

Outre cela, le Maroc est le promoteur d'un ambitieux projet, annoncé début décembre 2016, de gazoduc reliant le Nigeria au royaume le long de la côte atlantique. Le Maroc bénéficie actuellement du statut d'observateur au sein de la CEDEAO, créée en 1975 et très active sur la scène diplomatique régionale et continentale.

Nestor N'Gampoula

DARFOUR

L'ONU alerte sur un nouveau regain de violences intercommunautaires

Alors qu'elle connaissait déjà une paix après plusieurs années de conflit meurtrier, la région du Darfour est de nouveau en proie à une recrudescence de viols et de meurtres communautaires. L'inquiétude a été manifestée, le 22 février par l'ONU.

En effet, selon un expert des droits de l'homme de l'ONU, Aristide Nononsi, malgré une accalmie globale signalée dans cette région, il existe encore des actes de violence. Or, le conflit déclenché dans cette région en 2003 avait déjà pris fin. « Les cas de banditisme, de vols à main armée, de meurtres, de viols, d'affrontements intercommunautaires pour des terres agricoles demeurent des préoccupations majeures », a signifié l'expert de l'ONU, Aristide Nononsi.

Déplorant cette situation, l'expert de l'ONU a précisé que la violence intercommunautaire est devenue un enjeu majeur du conflit au Darfour.

« La situation a été exacerbée par l'impunité générale causée par un Etat de droit faible au même titre que les institutions juridiques », a-t-il ajouté. Parlant des statistiques liées à ces actes, l'expert onusien a précisé que entre le 27 janvier et le 18 février, environ neuf viols ont été signalés dans un camp de déplacés situé à Sortoni au Darfour. Sans oublier de nombreux autres cas qui ne sont pas signalés.

Notons que le conflit qui frappe la vaste région désertique du Darfour a été éclaté en 2003 lorsque des minorités ethniques rebelles ont pris les armes contre le gouvernement du président soudanais, Omar el-Béchir. Selon l'ONU, ces combats auraient occasionné environ 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso Immeuble les manguiers - Mpila dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

TERRORISME

Les donateurs promettent 672 millions de dollars d'aide aux victimes de Boko Haram

Réunis à Oslo, la capitale norvégienne du 23 au 24 février, les donateurs de 14 pays se sont engagés à débloquer en urgence cette importante somme pour venir en aide aux victimes du groupe djihadiste Boko Haram au Nigeria et dans les pays voisins du lac Tchad.

Le montant promis sur trois ans est destiné à une région où, selon les Nations unies, 10,7 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide d'urgence. Les 14 donateurs sus évoqués y compris l'Union européenne, sont presque exclusivement des pays d'Europe de l'Ouest, auxquels s'ajoutent le Japon et la Corée du Sud. Les Etats-Unis, qui ont changé de président en janvier et comptent réduire leur aide internationale, n'ont pas proposé de montant à Oslo, mais

le ministre norvégien Børge Brende a expliqué lors d'une conférence de presse que Washington communiquerait ultérieurement sa contribution. D'autres pays sont dans le même cas, devant s'engager prochainement, comme le Canada.

Les 672 millions de dollars promis à la conférence des donateurs aux victimes de Boko Haram sont encore loin des besoins puisque les Nations unies estimaient ces besoins à quelque 1,5 milliard de dollars en 2017 pour la région du lac Tchad, bordé par le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad. Sur le montant promis, seuls 457 millions le sont au titre de l'année 2017.

Déshéritée et aride, la région du lac Tchad est ravagée par huit ans de violences, qui ont

poussé des populations à fuir les djihadistes à pied sans aucune ressource. Il en est résulté la destruction de structures scolaires, sanitaires, et l'agriculture est aussi en ruine. Dans

confiant quant à l'objectif annuel. « En une matinée nous avons levé un tiers de cela », a-t-il relevé. Le ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, s'est tout

« Devant une famine on est prêt à tout, y compris à larguer de la nourriture. Mais c'est une zone où il faut faire très attention, et tout ce qu'on veut éviter, c'est qu'elle profite aux terroristes. Ce genre d'intervention coûte cher »

ce coin du Sahel, la pénurie alimentaire a atteint des niveaux inquiétants, avec 5,1 millions de personnes manquant de nourriture et plus de 500.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë.

Réagissant après l'annonce de cette aide, le sous-secrétaire général de l'ONU, Stephen O'Brien, s'est toutefois dit

aussi réjoui des engagements pris par les donateurs. « Avec les montants promis, nous ne touchons que la partie émergée des besoins. Néanmoins nous sommes immensément reconnaissants », a-t-il déclaré.

Le directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM) en Afrique de l'Ouest,

Abdou Dieng, a décrit le défi de faire parvenir l'aide aux « plus vulnérables des vulnérables ». « Devant une famine on est prêt à tout, y compris à larguer de la nourriture. Mais c'est une zone où il faut faire très attention, et tout ce qu'on veut éviter, c'est qu'elle profite aux terroristes. Ce genre d'intervention coûte cher », a-t-il expliqué.

Boko Haram, qui a pris les armes en 2009 pour imposer sa propre version d'un salafisme radical dans le nord-est du Nigeria, a mené ces dernières années de nombreux raids meurtriers et attentats-suicides dans les quatre pays du lac Tchad. L'ONU estime que le conflit dans cette région a déjà fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés.

Nestor N'Gampoula

OFFRE D'EMPLOI

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'Immeuble CNSS, recherche une (1) secrétaire médicale bilingue (Français-Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet. Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com. Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet. Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com. Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

À VENDRE

Vend Batignolles vers Bopaka
Superbe villa
Suppresseur, Bâche à eau, groupe électrogène
Prix de la crise : 150 millions
Tél: 06 498-22-42
•Vend Plateau des 15 ans Rue Loumé
Villa R+ 1
Prix de la crise 150 millions
Téléphone : 06 498-22-42

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite
Dépliants



Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif
journalier de consommation et
gagne* un voyage, du cash
ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



CHRONIQUE

FESPACO 2017

Lancée depuis la ville d'Abidjan, la 25e édition du Fespaco, qui se déroule à Ouagadougou depuis le 25 février et ce jusqu'au 04 mars prochain, défraie la chronique cinématographique comme à son accoutumée.

La conférence de presse d'Abidjan qui s'était tenue jeudi 05 janvier 2017 au Palais de la Culture de Treichville avait jeté les bases de cette édition en permettant à la délégation générale du Fespaco de livrer en exclusivité et en terre ivoirienne le contenu de sa biennale et officialiser par la même occasion le statut de Pays invité d'honneur accordé cette année à la Côte d'Ivoire qui a manifesté sa joie en accueillant la délégation générale par des festivités mémorables.

Ce privilège octroyé à la Côte d'Ivoire a conforté le pays, qui par la déclaration de son ministre de la culture, tout en rappelant le Traité d'accord et de coopération (TAC), liant son pays au Burkina Faso, s'est assigné la mission de remporter l'Etalon de Yennenga 2017.

En effet, de nombreux films ivoiriens sont en compétition, notamment pour l'Etalon de Yennenga, mais il faut surtout considérer la place prépondérante du Ministère ivoirien de la culture et des arts dans l'organisation de la biennale 2017, dans sa perspective de contribuer au développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel africains.

Si cette édition a fait de la numérisation de trois salles de projection un des points principaux de son ordre du jour, le thème retenu, « Formation et métiers du cinéma et de l'audiovisuel » nous rappelle que le Fespaco 2017 place le renforcement des capacités pour les métiers du cinéma au cœur de son action.

Les catégories primées cette année sont les longs et courts métrages de fiction, le panorama long métrage, les films documentaires, les séries télévisuelles, les films des écoles africaines de cinéma et l'Afrique vue par ...

En hors compétition nous aurons droit aux hommages, aux séances spéciales et à la carte blanche vue d'Afrique.

Pour l'essentiel, les longs metrages de fiction en compétition officielle sont : 1-A mile in my shoes (Saïd KHALLAF, Maroc) ; 2-Aisha, (Chande OMAR, Tanzanie) ; 3-A la recherche du pouvoir perdu, (Mohamed Ahed BENSOUA, Maroc) ; 4-Félicité, (Alain GOMIS, Sénégal) ; 5-Fre, (KInfe BAMBU, Ethiopie) ; 6-Frontières, (Apolline Woyé TRAORE, Burkina Faso) ; 7-Innocent malgré tout, (K. Jean de Dieu KONAN et K. M. Samuel CODJOVI, Côte d'Ivoire) ; 8-L'interprète, (Olivier Meliehe KONE, Côte d'Ivoire) ; 9-L'orage africain, un continent sous influence, (Sylvestre AMOUSSOU, Bénin) ; 10-La forêt du Niolo, (Adama ROUAMBA, Burkina Faso) ; 11-Le gang des Antillais, (Jean Claude BARNY, Guadeloupe) ; 12-Le puits, (Lotti BOUCHOUCHI, Algérie) ; 13-Les tourments, (Sidali FETTAR, Algérie) ; 14-Life point, (Brice Achille, Cameroun) ; 15-Lilia une fille tunisienne, (Mohamed ZRAN, Tunisie) ; 16-Praising the lord plus one, (Kwah Paintsil ANSAH, Ghana) ; 17-The lucky specials, (Rea RANGAKA, Afrique du Sud) ; 18-Thom, (Tahirou Rasséré OUEDRAOGO, Burkina Faso) ; 19-Wumu, (Daouda COULIBALY, Mali) et 20-Zin'naariya, (Rahmatou KEITA, Niger).

Le Congo Brazzaville, présent pour cette 25e édition, compétira dans trois catégories à savoir, fiction court métrage avec le film « Silence » de Amog Lemra, films documentaires avec le film « Yolande ou les blessures du silence » de Léandre Alain Baker et le film « grave erreur » de Michel Mbembe dans la catégorie Panorama long métrage.

Nous souhaitons donc bon festival du cinéma africain et bonne chance à tous les nominés.

Ferréol Gassackys

MUSIQUE

Hardi-Vins Bona sur les traces des grands

Artiste talentueux, Hardi-Vins Bona « la force tranquille » fait de la musique réfléchie. A cheval entre deux générations, celle des années 80 et la génération actuelle ; il vient de produire un opus de dix (10) chansons dont le titre phare est « Nakendaki mobembo ».

sons réfléchies. Son nouvel opus comprend des chansons comme : La force tranquille ; Mère Clotilde ; Meridio ; Na kendaki mobembo ; Bolingo ya mbongo ; Amour Lauriane ; Erica Sayimine ; Jolie comme Maria ; Caroline Mariame et Sans famille.

Parlant de son produit aux Dépêches de Brazzaville, l'artiste a

coma dans mon lit de l'hôpital, à l'époque j'étais encore élève au lycée en classe de première. C'est maintenant que je viens de la mettre sur support. J'ai ramené les mélomanes dans les vieux souvenirs des années 80 avec la danse « Tchiamba batila ». C'est une danse des sapeurs que Papa Wemba avait mise en exergue ».

Hardi-Vins Bona la force tranquille, est à son deuxième opus. Etudiant à l'école nationale supérieure de la statistique de l'économie appliquée (Enssea) à Abidjan en Côte-d'Ivoire, il avait lancé en 1996 un album qui a été porté par la presse musicale de la Côte-d'Ivoire. C'était une surprise générale. Revenu au pays 20 ans après, il décide de mettre sur le marché du disque l'album « Nakendaki mobembo », qui intéressera la génération des années 80 et celle d'aujourd'hui.

Notons que « Nakendaki mobembo », le titre phare de l'album est une histoire des hommes qui voyagent mais qui ne reviennent plus rejoindre leurs épouses parce qu'ils se marient à l'étranger. Ou encore, ces hommes qui, une fois revenus au pays, trouvent leurs femmes dans les mains d'un d'autre.

A cheval entre sa profession de banquier et de musicien, Hardi Vins Bona, promet de faire les deux à la fois. Auto producteur, il s'est impliqué dans la promotion de son nouvel opus « Nakendaki mobembo » qui sera disponible sur le marché du disque à compter du mois de mars 2017.

Bruno Okokana



Enregistré au studio DM Records, l'album de Hardi-Vins Bona a bénéficié de l'apport de Setho, Kerson, Walo Boss (qui a chanté comme Debaba), Bobosha, de l'orchestre Dolisiana..., et de l'animation de Zaparo de guerre, animateur de l'orchestre Extra musica.

Jouant de la musique typique, Hardi-Vins Bona, vient de mettre sur le marché du disque des chan-

dit : « C'est un travail à comparer avec celui des grands artistes. C'est un peu de la Rumba jouée dans les années 80. Elle s'apparente à celle jouée par Papa Wemba, Bozi Boziana, Defao, un peu du Koffi Olomidé. Pour preuve. Dans cet album, il y a une chanson intitulée « Caroline Mariame » que j'ai composée dans le

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



APPEL À CANDIDATURES

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises:

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.
Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises:

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises:

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FÉCOFOOT

Le drôle d'imbroglio «Migné»

La candidature de Sébastien Migné est, depuis mercredi soir, au cœur d'une polémique : l'adjoint de Claude Le Roy dément avoir fait acte de candidature au poste de sélectionneur du Congo, alors qu'il figure sur la liste des 60 candidats rendue publique par la Fécofoot.

Alors que son nom revenait, ces derniers jours, parmi les favoris de l'appel d'offres lancé par la Fécofoot pour le poste de sélectionneur national, Sébastien Migné a démenti, via le compte twitter de la Fédération togolaise de football, être candidat : « je n'ai fait acte de candidature, ni mandaté personne à cet effet, au poste de sélectionneur du Congo ». Un communiqué surprenant, relayé par la page facebook « Diables rouges du Congo/plus de foot » et par le plus officiel site AfricaTopSport. Un site d'informations sportives, basé au Togo, et donc bien informé. En attendant la réponse officielle de la Fécofoot, la situa-



Sébastien Migné (DR)

tion est donc confuse. Il n'est pas envisageable que la Fédération congolaise de football ait « inventé » la candidature de l'ancien entraîneur-adjoint des

Diables rouges. Et il sera donc aisé pour l'instance dirigeante de prouver sa bonne foi, en publiant, par exemple, le dossier de candidature de l'actuel

adjoint de Claude Le Roy au Togo.

L'attribution du poste de sélectionneur national et d'entraîneur adjoint est toujours attendue par le public congolais, qui se demande quel technicien sera chargé de relancer une sélection nationale à l'arrêt depuis le passage de Pierre Lechantre (1 victoire, 2 nuls et 4 défaites). Pour effacer l'affront de la non-qualification à la CAN 2017, un autre candidat semble être « éliminé » : Patrice Carteron

L'ancien sélectionneur du Mali, doté de l'un des meilleurs dossiers (vainqueur de la Ligue des champions 2015 et de la Coupe de la CAF 2013 avec le TP Mazembe, et 3^e de la CAN 2013 avec le Mali) s'est engagé, fin janvier, avec les Saoudiens d'Al Nasr Ryad. Chez ce grand nom du football saoudien, l'ancien Lyonnais atteint probablement un niveau d'émoluments avec lesquels le Congo ne peut raisonnablement pas rivaliser.

Toujours est-il que les Diables rouges n'ont pas de sélectionneur officiel, à moins d'accélérer le processus de désignation ou de reconduire la mission de Barthélémy Ngatsono, l'actuel entraîneur intérimaire. Il pourrait ainsi préparer une liste pour la date Fifa de mars prochain (du 20 au 28).

Car à quatre mois du déplacement des Diables rouges à Kinshasa, pour le compte de la 1^{re} journée des éliminatoires de la CAN 2019, le temps est compté. Manquer l'unique date Fifa programmée serait une catastrophe pour une équipe qui est, objectivement, loin d'être favorite face aux Léopards de RDC. Ces derniers auraient, eux, déjà programmé deux rencontres amicales le mois prochain à Kinshasa. Davantage que le nom du futur sélectionneur, c'est de l'assurance d'une préparation digne de ce nom qu'ont besoin des Diables rouges.

Camille Delourme

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs

USA MPEGA HD TV LED WIFI SMART TV

LED 32" HD: 159 000 Fcfa
LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa
LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa
LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Motou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur sœur et fille Joséphine («Josée») Angnouon Mbon ; décès survenu le dimanche 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mikalou sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêt «maman embôtô». Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Quentin Loubou, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Missolo Foundoux, les enfants et petits fils Missolo, ont le regret d'informer les parents amis et connaissances, du décès de leur mère, épouse, sœur et tante, Eulalie Valentine Missolo (épouse Foundoux), survenu le samedi 18 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mougali, 1 bis rue Loby, au bord de la Mfoa (Madoukou), en allant vers Plateaux de 15 ans. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Urbain Koundzala, agent des Dépêches de Brazzaville, Côme Ntoulou, agent municipal, les enfants Nkouere, Roussel Nzaoud et toute la famille Ngavoumou remercient parents, amis et connaissances pour leurs assistances multiformes durant les obsèques de leur regrettée sœur, mère, tante et grand-mère, Albertine Enka, décédée le 16 février au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le 24 février à Brazzaville.

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Ibimbo adressent leurs remerciements à la Direction générale des impôts, au directeur départemental des impôts Kouilou et au personnel, à la mutuelle du fisc du Département des impôts Kouilou ainsi qu'au personnel des Assurances Générales du Congo Vie Brazzaville et pointe noire, au collectif religieux de pointe noire, ami(e)s et connaissances. Pour le soutien multiforme apporté lors des obsèques de leur grande sœur Tsogo Elisabeth, agent des impôts à pointe -noire, décédée le 10 février 2017 à Pointe-Noire et dont l'inhumation a eu lieu, le 20 février à Brazzaville au cimetière d'Itatolo(Bouka). Qu'ils trouvent ici sa totale reconnaissance.

PRIMATURE DE LA TRANSITION

La lettre de Tshisekedi à Kabila fait jaser

Alors que la majorité soutient que cette correspondance contenant le nom du candidat Premier ministre désigné par le Rassemblement en vue de sa nomination n'a jamais été réceptionnée par les services de la présidence, la médiation dit le contraire.

La chronique politique reste toujours dominée par le choix du candidat Premier ministre censé être nommé par le chef de l'État conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. Tout paraît bloqué à l'heure qu'il est sur fond d'interprétation du point III.3.3 dudit accord qui stipule que « le Rassemblement présente un candidat Premier ministre pour nomination par ordonnance du chef de l'État ». Pour la majorité qui tient à ce que le pouvoir discrétionnaire du président de la République soit appliqué dans cette disposition conformément à la Constitution, le Rassemblement est astreint à présenter trois noms parmi lesquels le chef de l'État choisira un pour nomination. Un scénario que refuse d'admettre le Rassemblement qui tient à ne présenter qu'un seul candidat tel que stipulé dans l'accord de la Saint-Sylvestre. Alors que la tendance est au durcissement des positions des uns et des autres, une nouvelle donne s'est invitée au débat. Il s'agit d'une correspondance qu'Étienne Tshisekedi, en sa qualité de président du Comité des sages du Rassemblement, aurait adressée peu avant sa mort à Bruxelles à Joseph Kabila et dans laquelle il aurait mentionné le nom du Premier ministre désigné consensuellement par la plate-forme.



Les évêques catholiques confirment l'existence de la lettre controversée

Cette correspondance est curieusement aujourd'hui au centre d'une vive controverse. À-t-elle vraiment existé ? Ou est-ce seulement une façon pour le Rassemblement de forcer la main au président de la République en le mettant devant un fait accompli ? Des sons discordants se font d'ores et déjà entendre sur l'existence de cette lettre contenant le nom du candidat Premier ministre choisi par le Rassemblement.

Là-dessus, Pierre Lumbi, cadre du Rassemblement, et les évêques catholiques qui ont fait à ce sujet deux communications séparées, ont confirmé l'existence de la lettre qui désignait Félix Tshisekedi comme le candidat du consensus au ni-

veau du Rassemblement. « Le 17 janvier 2017, l'abbé Théo Tshilumbu alors secrétaire particulier de Tshisekedi et Pierre Lumbi, cadre du Rassemblement de l'opposition, ont déposé au bureau de la médiation de la Cénco une lettre provenant d'Étienne Tshisekedi destinée au chef de l'État », allègue la facilitation dans sa mise au point. Et d'ajouter : « Les porteurs de cette missive ont donné avec insistance trois conditions pour sa remise à qui de droit : la stricte discrétion, attendre le moment opportun - c'est-à-dire si toutes les négociations entre le Rassemblement et la majorité présidentielle n'aboutissent pas - et la remise en mains propres au destinataire ».

Après plusieurs atermoiements, les évêques catholiques ont finalement remis la fameuse lettre le 20 février au chef de l'État qui n'a pas daigné la recevoir pour des raisons de procédure, à l'en croire. Pour Joseph Kabila, c'est au futur président du conseil des sages du Rassemblement à qui revient le droit de lui présenter non pas un seul nom mais la liste des candidats désignés pour accéder à la primature. D'après la Cénco, le président de la République aurait souhaité avoir un contact direct avec le successeur de Tshisekedi à la tête du Rassemblement.

Du côté de la majorité, on continue de soutenir mordicus que cette fameuse lettre n'a jamais atterri sur la table du président de la République. « Le président Kabila attend seulement les trois noms des candidats pour nommer un Premier ministre dans les rangs du Rassemblement », ressasse son secrétaire général Aubin Minaku. « Et même si cette lettre existait réellement, son authenticité constituerait par ailleurs un élément à controverse dès lors que son auteur n'est plus de ce monde », commente un autre cadre de la majorité. À tout prendre, le statu quo persiste. Chacun des deux camps campe sur sa position. Entre-temps, le timing fixé pour l'organisation de plus en plus hypothétique des élections (décembre 2017), s'égrène au grand dam de la population dont les intérêts ne comptent que pour du beurre dans un contexte politique marqué par les luttes de positionnement.

Alain Diasso

LUBUMBASHI

Félix Kabange Numbi inspecte les services fonciers

C'est depuis le 23 février que le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi Mukwampa, séjourne à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga.



Félix Kabange Numbi avec les médecins à Lubumbashi

Accueilli à l'aéroport de Loano par une masse compacte de militants de son parti Eveil de la Conscience pour le Travail, parti allié à la majorité présidentielle, Félix Kabange Numbi a expliqué à la presse les raisons de sa présence dans la province du Haut-Katanga. « Je suis venu pour visiter les services des affaires foncières dans cette province, écouter les agents et cadres de ce ministère ». En sus de cela, Félix Kabange Numbi mettra à profit son séjour lushois pour sensibiliser la population aux élections et redynamiser la majorité présidentielle.

Juste après sa descente de l'avion, Fé-

lix Kabange Numbi a été conduit au siège de son parti où il s'est adressé aux militants de l'ECT. Il les a invités à s'enrôler massivement pour les élections à venir. Le ministre des Affaires foncières a commencé la journée par une réunion avec ses confrères médecins sur la concession foncière qui leur a été attribuée depuis belle lurette dont le morcellement et bornage sont encore irréguliers. Le ministre a apporté sa contribution pour le rapatriement de la dépouille mortelle du Pr Kizonde décédé en Afrique du Sud, enseignant à la faculté de médecine.

Aline Nzuzi

ITALIE-RD CONGO

« Il y a de la mafia dans les organisations d'adoption »

La présidente de l'organisme officiel italien des adoptions semble décidée à mettre à bas un système où se côtoient, dit-elle, concussion et corruption.

Il y a une semaine, Mme Silvia Della Monica a créé la stupeur en s'insurgeant publiquement contre les irrégularités constatées dans l'adoption de petits enfants congolais par des familles italiennes. « Certains de ces enfants ont bel et bien leurs parents biologiques vivant, mais leurs noms ont été insérés dans les listes des adoptables par des personnalités, congolaises ou italiennes, qui ont perçu pour cela d'importantes sommes d'argent ». Cette accusation a suscité de l'émoi en Italie où la question des adoptions est presque une cause nationale. Vice-présidente de la Commission italienne des adoptions internationales, Silvia Della Monica, une battante dont le mandat arrive à son terme, est revenue à la charge mardi dernier. Au micro d'une radio, elle a vigoureusement dénoncé le système mafieux qui, selon elle, a gangrené depuis des années le système des adoptions en Italie. « Je demande au gouvernement d'aller jusqu'au bout, en me donnant les instruments pour cela. Nous sommes en présence d'une mafia de voleurs d'enfants, et des cas de pédophilie ont même été couverts », a-t-elle tempêté sur les antennes de Radio Uno au cours d'un programme de grande écoute et au titre qui va pour ce genre de dénonciations : « Restate scomodi » (Mettez-vous mal à l'aise).

Elle faisait clairement allusion aux adoptions de ces derniers mois à partir du

Congo, facilitées par des organismes italiens agréments. L'attaque est directe, et ne fait pas de la demi-mesure. « Le problème n'est pas tant le nombre des adoptions internationales qui sont globalement en baisse. Le vrai problème, c'est la qualité et l'éthique de ces adoptions : les enfants ne doivent aucunement être enlevés aux familles d'origine ; ne peuvent être achetés ! », martèle Della Monica.

Pour elle, le cas de ces petits congolais amenés pour adoption en Italie, est une affaire grave qui touche à des aspects pénaux et de caractère sociale. « Nous avons affaire à une mafia de voleurs d'enfants, parce que les trafiquants d'enfants se comportent comme tel. C'est une tragédie pour les familles d'origine et surtout pour les familles italiennes qui ont accueilli ces enfants ; une tragédie pour les enfants eux-mêmes », insiste cette ancienne juge de la lutte antimafia en Sicile. « Le temps est venu de faire le ménage dans ce système », a-t-elle soutenu.

Elle affirme avoir attiré l'attention des autorités judiciaires sur le cas des adoptions des petits congolais dont les dossiers ont été gérés par une seule association aussi bien dans le passé que dans des temps récents. « Les associations agréées doivent s'assurer de l'adoptabilité des petits, faire les vérifications sur place. Ils ont été mandatés à la faire par le gouvernement italien. Et dans un pays comme le Congo, il faut être plus attentifs », a-t-elle soutenu sans plus de précisions. Mais elle parle d'un « trafic qui se poursuit depuis des années ».

Lucien Mpama

RDC

Le MLC préoccupé par la situation politique et sécuritaire

Le parti regrette que l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale soit détournée vers des questions auxiliaires, notamment la mise en place du gouvernement, alors que le débat aurait du être concentré vers les principaux enjeux dont la fin du mandat du président sortant, l'organisation de l'élection présidentielle.

Dans une déclaration du 23 février signée de la main de son secrétaire général, Eve Bazaiba Masudi, le Mouvement de libération du Congo (MLC) a exprimé sa vive préoccupation sur la situation politique et sécuritaire qui prévaut dans le pays depuis un certain temps.

Le parti du Sénateur Jean-Pierre Bemba a, en effet, regretté que l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale soit détournée par le pouvoir en place pour l'orienter vers des questions auxiliaires, notamment la mise en place du gouvernement. Pour le MLC, le débat aurait du être concentré vers les principaux enjeux dont la fin du mandat du président sortant, l'organisation de l'élection présidentielle, y compris les restes des scrutins pour mettre fin à la crise de légitimité de toutes les institutions de la République.

Le MLC fait, par ailleurs, remarquer qu'après la signature de l'accord du 31

décembre 2016, en vue de mettre fin à la crise de légitimité des institutions de la République et de leurs animateurs, les Congolais étaient tous censés travailler pour l'avènement de l'alternance au pouvoir en RDC, à travers des élections démocratiques, libres et transparentes en décembre 2017, au plus tard.

Le MLC condamne et recommande...

Après ce constat sur la situation politique et la distraction à laquelle l'opinion se serait lancée, le MLC qui a fustigé le manque de professionnalisme dans la gestion des conflits ethniques dans la province de Tanganyika a condamné, avec la dernière énergie, les massacres des populations dans le Kasai central, au Kongo central et dans la ville-province de Kinshasa. Ce parti politique a également fustigé la répression des manifestations pacifiques des élèves, en violation de la loi sur la protection de l'enfant ainsi que celle sur la liberté de manifestation consacrée par la Constitution du pays.

Le MLC qui condamne, par ailleurs, la profanation des lieux de culte a exigé une enquête indépendante en vue d'établir les responsabilités. Ce parti en appelle aux Congolais à s'abstenir de tout acte de nature à désacraliser les institutions confessionnelles. Pour le MLC, les auteurs des actes de sabotage et actes de barbarie contre ces lieux de culte doivent être punis conformément à la loi.



Eve Bazaiba recevant les membres de la Cénco, dans son bureau du MLC, en janvier 2017/photo Adiac

Mais le MLC attend aussi du gouvernement son implication afin que les victimes principales et autres victimes collatérales de ces actes de violence soient réhabilitées dans leurs droits. Ce parti exige la libération des militants de la Lu-

cha arrêtés le 22 février et acheminés au Camp Lufungula. Pour cette formation politique, ces derniers exerçaient leurs droits civiques d'assainissement de l'environnement.

Lucien Dianzenza

ASSAINISSEMENT URBAIN

Délogement des habitants à moins de 10 mètres de la rivière Kalamu

La mesure est tombée à la suite des terribles inondations qui ont sinistré au moins 20 familles à Mososo, un quartier de la commune de Limete. Le gouverneur de la Ville de Kinshasa, André Kimbuta, a porté une assistance financière de deux millions de francs congolais à chaque famille.

Un plan de délogement est en préparation pour permettre le démarrage des travaux d'envergure dans certaines zones riveraines de la ville de Kinshasa. L'on a appris qu'une opération de curage de la rivière Kalamu devrait être lancée prochainement à partir de Yolo-médical jusqu'au niveau du fleuve. Selon la Ville, cette intervention va déjà permettre de mettre fin aux inondations récurrentes dans ce quartier. La pollution des rivières est la principale cause des inondations spectaculaires et très souvent meurtrières en raison de la proximité des habitations anarchiques. Le deuxième volet des travaux va inclure forcément le délogement des familles qui ont construit à moins de dix mètres de la rivière. En effet, il s'agit de permettre l'élévation de la grande conduite d'eau de la Regideso construite le long de la rivière.

Kinshasa sous les eaux

La dernière pluie diluvienne a révélé une fois encore la fragilité



Croisement rond-point Triomphal et Huileries totalement inondé

de la ville de Kinshasa. Plusieurs carrefours stratégiques étaient totalement sous les eaux. Au croisement entre le boulevard Triomphal et les Huileries, il s'est formé un barrage d'eau d'au moins 70 cm à 1 m (à certains endroits) qui a empêché les véhicules et les piétons de remonter en direction du rond-point Kipwanza à 8h du matin. À quelque 100 m du rond-point Victoire, la rivière Kalamu est sortie de son lit, inondant l'asphalte et les habitations proches. À Limete, au niveau de la pre-

mière rue, les objets en plastique charriés par la rivière se sont déversés massivement dans les habitations. Avec l'état désastreux de la plupart des infrastructures de la voirie, les eaux stagnent un peu partout et rendent la circulation difficile à Kinshasa pendant une pluie torrentielle.

Il se pose un grand problème de canalisation des eaux. Les avenues de quelques quartiers de la très marécageuse commune de Lingwala étaient complètement sous les eaux.

Des morts identifiés

Les pertes ne sont pas que matérielles. Les terribles crues des rivières sèment la mort et la désolation parmi les familles kinoises. Le vendredi passé, l'on a parlé d'au moins 20 familles sinistrées. Mais il y a déjà eu des pertes en vies humaines par le passé. Au moins deux personnes tuées dans une seule commune, en l'occurrence Barumbu, le 7 février. En 2015, le nombre de décès était estimé à plusieurs dizaines à la suite de la succes-

sion des pluies. Pour de nombreux analystes, il faut une cure adaptée aux terribles maux qui rongent la ville dont l'inefficacité de la politique de gestion des déchets, la prolifération des constructions anarchiques, la pollution des rivières, etc. Tant qu'il ne changera pas son comportement, le Kinois lui-même va continuer à représenter une menace pour son environnement, concluent-ils.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1 - ZONE OUEST

Renaissance du Congo bat RCK et accède au play-off

Pour sa première saison dans l'élite du football national, le FC Renaissance du Congo jouera le play-off de la 22e édition du championnat national de football. Le club orange de Kinshasa a obtenu les trois points nécessaires face au Racing Club de Kinshasa (RCK) afin d'accéder à cette dernière étape de la Division 1.

Le FC Renaissance du Congo disputera bien le play-Off de la 22e édition du championnat national de football. Le club tuté par l'évêque pasteur Pascal Mukuna a obtenu son sauf-conduit pour cette dernière étape de la Division 1 grâce à sa précieuse victoire, le 22 février, au stade Tata Raphaël de la Kethule contre le RCK par deux buts à zéro. C'était en match en retard de la 11e journée de la zone de développement ouest du championnat national de football.

La nouvelle recrue brésilienne du club, Vanderley, ouvrait la marque d'une magistrale balle arrêtée à la 26e minute et le latéral international gauche Christian Ngimbi inscrivait le deuxième but à la 42e minute. Avec ce succès, le club orange, entraîné depuis peu par le technicien ivoirien François Gueï, totalise



Le FC Renaissance du Congo au play-off du championnat national de football (photo d'archives leopardsfoot.com)

31 points qui lui permettent de consolider de manière ultime sa troisième place au classement et de distance inéluctablement son poursuivant direct, le RCK (26 points). Le FC Renaissance du Congo conserve donc cette troisième place qualificative pour le Play-Off derrière l'AS V.Club, premier avec 37 points, et le Daring Club Motema Pembe (DCMP), deuxième avec 35

points.

Effectif étoffé...

La saison est donc plus positive pour le club orange qui accède dans la cour des grands du football national dès sa première participation au championnat national. Le FC Renaissance jouera également les seizièmes de finale de la 14e édition de la Coupe de la Confédération

2017 après avoir éliminé le FC Akanda du Gabon. Le prochain adversaire paraît bien plus coriace, c'est le Mouloudia Club d'Alger (MC Alger). Le match aller, c'est déjà le 10 mars 2017. Et pour se prémunir, le FC Renaissance s'est renforcée avec quelques nouveaux joueurs venus étoffer l'effectif du club. Il s'agit de trois joueurs nationaux et de quatre étrangers,

notamment Arnold Mola Nzitisi, Hénoch Inonga Baka, alias Varrane, le gardien de but Joseph Bulayima en provenance du FC Saint-Éloi Lupopo, le Brésilien Vanderley Ferreira déjà buteur contre Racing Club de Kinshasa, du Camerounais Ayuk Taku Akwo, Lamine Diawara du Togo et Christian Da Silva, le quatrième étranger du club.

Martin Engimo

TAEKWONDO

Arnold Nkoy médaillé d'argent au tournoi qualificatif de Luxor



Photo: Pet

Arnold Nkoy

L'athlète RD-congolais de taekwondo, Arnold Nkoy (-74 kg chez les messieurs), a glané une médaille d'argent au tournoi qualificatif du Championnat du monde de taekwondo, organisé du 17 au 25 février à Luxor en Égypte. Il a dû battre un taekwondoïen égyptien, le 19 février pour obtenir cette médaille.

L'on se rappelle que les Léopards taekwondo avaient été visités par le ministre des Sports, Willy Bakonga, quelques jours avant de prendre l'avion pour Luxor en Égypte. Ce dernier leur avait remis des équipements sportifs tout en les encourageant à donner le meilleur d'eux-mêmes au cours de ce tournoi. Les athlètes s'étaient préparés principalement à Kinshasa et promettaient de ramener des médailles. Arnold Nkoy a donc, pour sa part, tenu parole avec cette médaille d'argent.

M.E.

DIVISION 1

Les affiches du week-end dans les trois zones de développement

L'instance nationale organisatrice de la Division 1 a programmé quelques rencontres le week-end alors que trois clubs de la zone de développement Ouest ont déjà leur qualification pour le play-off, et que Sanga Balende mène la barque de la zone de développement centre-sud et Dauphin Noir trône en première position de la zone est.

La Ligue nationale de football avait programmé deux affiches le 25 février, à savoir deux rencontres de la 13e journée de la zone ouest du championnat national, d'une part l'AS Dragons/Bilima face au SC Rojolu et, de l'autre, le Daring Club Motema Pembe contre l'AS Ndombe de Bandundu. L'instance organisatrice du championnat national de

football prévoyait pour la même journée du dimanche la rencontre entre le Racing Club de Kinshasa et l'AS Veti Club de Matadi, et un deuxième match entre Shark XI FC et l'AS V.Club. Notons que les trois clubs de la zone de développement ouest déjà qualifiés pour le Play-Off sont l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe et le FC Renaissance du Congo.

Dans la zone de développement centre-sud, le calendrier de la Ligue nationale de football indiquait le match entre le TP Mazembe et le CS Don Bosco pour le compte de la 14e journée au stade de Kamal City dans la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Dans d'autres rencontres de cette zone, le FC Dibumba du Kasai central et Lubumbashi Sport ont fait un match à égalité d'un but

partout le 22 février au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga pour le compte de la 14e journée. Lubumbashi est sixième de la zone centre-sud avec 18 points alors que Dibumba est huitième avec 13 points. Le club Sa Majesté Sanga Balende est premier de la zone avec 39 points. Dans la zone est, Bukavu Dawa accordera son hospitalité au CS Makiso de Kisangani, dimanche au stade de la Concorde de Kadutu à Bukavu, alors que le FC Bilombe de Kindu fera de même pour le DC Virunga de Goma, au stade Lumumba. Rappelons ici que Makiso a été battu le jeudi par Nkoy Bilombe au stade Lumumba de Kindu par un but à deux. Sur ce site, l'AS Dauphin Noir de Goma est premier.

M.E.

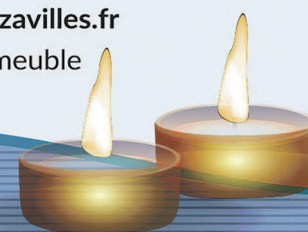
**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



HUMEUR

Gare à l'ingratitude, c'est un vice très dangereux !

Loin de nous l'idée de dissertier sur tous les aspects et concours de la terminologie ingratitude, nous constatons tout simplement que ce terme est de plus en plus usité dans de nombreuses occasions et diverses cérémonies sociales. Donc, ce fléau est bien là et ne cesse de fragiliser des liens sociaux entre des humains. Et cela se passe dans tous les domaines de la vie. Que ce soit en politique, dans l'administration, à l'éducation, à l'armée, à la police, à la gendarmerie, dans la société, au niveau des associations et organisations non gouvernementales, dans les institutions qu'elles soient nationales et/ou sous-régionales ou même internationales, l'ingratitude devrait avoir peu de fidèles puisqu'elle est plus destructrice que rassembleuse.

En politique par exemple, quand on observe avec attention ce qui se passe dans les partis et associations politiques, ou quand on voit ce qui se fait et se défait dans le microcosme politique ou sur la scène politique du pays ou d'ailleurs, il y a beaucoup de choses à dire. Il n'est pas rare par exemple de noter qu'il y a toujours de la façon la plus maladroite des manquements graves au devoir de reconnaissance. Tenez ! Que l'on veuille ou non en politique, la nature normale des choses voudrait qu'en plus de la motivation personnelle qui vous pousse à adhérer à tel ou tel parti selon vos convictions, il y a toujours quelqu'un qui vous aide à marquer les premiers pas à la manière d'un enfant qui apprend à marcher et qui doit être saisi par celui qui l'assiste et l'encourage dans cette épreuve combien difficile. Pourquoi alors être ingrat ?

À l'éducation, nombreux sont des enseignants qui se plaignent de certains de leurs élèves et étudiants d'hier et qui aujourd'hui ont gravité certaines marches de la vie social pour arriver à un bon standing social, mais évitent de rendre même un petit service à son maître et enseignant d'hier. Or, dans tout cursus scolaire voire même universitaire, personne ne nous contredira, ils apparaissent toujours quelque part sur la trajectoire des goulots d'étranglement qui ont été aplanis par l'enseignant que « l'élève qui est parvenu » aujourd'hui mais lui refuse de rendre service. Des cas de ce genre sont multiples dans la vie quotidienne. On voit des enseignants parfois à pieds et des élèves qui sont devenus des directeurs refusent même de les prendre en voiture. « Ah ! Le métier d'enseignant est ingrat ! », disait un vieil enseignant qui se voyait refuser un service par son élève d'hier qui a réussi socio-professionnellement.

Dans les communautés et assemblées religieuses, la chose est encore plus criarde. Le fidèle qui arrive le premier jour est bien accueilli par le pasteur et l'ensemble de la communauté par des cris de joie. Ensuite le pasteur le repère comme un fidèle quelque peu modèle et très dévoué. Enfin, il est responsabilisé pour certaines choses de l'église. De là, commence l'orgueil de l'homme, qui tout de suite va traiter le pasteur de tous les maux en le diabolisant et en lançant même une mauvaise campagne d'extinction de la communauté pour vider l'église de ses fidèles en allant créer une assemblée à lui. Quelle ingratitude !

Dans le domaine musical par exemple, les divisions qui sont sur toutes les lèvres ça et là dans le domaine de la musique moderne ou traditionnelle sont en partie dues aux ingratitude des uns envers les autres et vice-versa. Tout membre souhaite prendre la place du président, même s'il connaît pertinemment qu'il n'est pas encore bien outillé pour y être. Il invente des choses de toutes pièces pour affecter la dignité du chef du groupe. Et le plus souvent, c'est ce chef sur qui l'ingrat ment qui l'a amené dans le groupe. Quelle ingratitude !

Étant donné que l'ingratitude cause des ennuis au lien sociétal, pourquoi ne disons-nous pas tous, « À bas l'ingratitude » ?

Faustin Akono

COMMERCE

Le projet de construction du parc des expositions de la ville côtière se concrétise

Le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation, Euloge Landry Kolelas, et le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ainsi que l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, ont visité le 24 février le site qui doit abriter le parc des expositions de la ville océane.



Les deux ministres et la délégation chinoise sur le site destiné aux expositions / Crédit photo «Adiac»

Lors de la dernière commission mixte tenue entre la République du Congo et la République de Chine, les deux pays avaient signé des accords surtout liés à l'économie et au commerce. Et parmi ces projets figure le projet de construction d'un parc des expositions à Pointe-Noire.

Il appartenait maintenant à la République du Congo de mettre à la disposition de la partie chinoise un site libre pour la construction et la mise en place de ce projet. Le site a été trouvé dans le département du Kouilou par l'entremise du ministère des Affaires foncières et du Domaine public.

Long de douze hectares, ce site est situé à Loango sur la route nationale numéro cinq et il bénéficie d'un emplacement privilégié faisant face à la nature sauvage. Ce parc des expositions se veut donc un lieu idéal pour l'organisation des événements de grande ampleur tels que la foire, les concerts et bien d'autres. Dans son intervention, le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation a rappelé les bonnes notes qui définies la concrétisation de ce projet utile qui va faire le bonheur des habitants de cette ville et également du pays. «Notre présence ici s'inscrit dans

le cadre de l'enquête parcellaire. Pour contribuer à l'étude de faisabilité, nous pensons qu'aujourd'hui nous pouvons avoir un bon espoir et dire que ce projet va se réaliser, car la question foncière est déjà réglée. Ce qui est une bonne chose pour réaliser ce projet », a dit le ministre Landry Kolelas.

Pour sa part, le diplomate chinois a promis une réelle collaboration avec les autorités congolaises pour faire avancer les choses. « Je vous remercie pour cette aimable invitation. Effectivement, il a été établi, dans la liste des projets prioritaires dans le cadre de la dernière session de la commission mixte entre nos deux pays, la construction d'un parc des expositions ici. À partir de là, les études ont déjà été faites. J'ai été très attentif à vos souhaits. Soyez donc rassurés que du côté de l'ambassade de Chine, nous serons un fidèle interprète pour informer les autorités compétentes de mon pays de tous vos desiderata », a-t-il dit. Rappelons que cela fait près de trois ans que la ville de Pointe-Noire n'a plus abrité une activité foraine. La construction de ce parc des expositions est un projet bien accueilli par la population de cette ville.

Hugues Prosper Mabonzo

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Le budget primitif 2017 estimé à 3.448.250.436 francs CFA

Le montant a été rendu public, le 24 février, par le député Alexandre Mabiala, président de ce Conseil, à l'occasion de la clôture des travaux de la cinquième session ordinaire dite budgétaire.

Clôturant les travaux, Alexandre Mabiala a expliqué qu'avec la rigueur et la vérité d'une part, mais aussi avec méthode et responsabilité, d'autre part, le Conseil départemental du Kouilou vient de finaliser l'examen et l'adoption du budget primitif 2017 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3.448.250.436 francs CFA. «Ainsi, la structure de notre budget se présente de la manière suivante, fonctionnement, 2.243.852.906 francs CFA, investissement, 1.204.397.530 franc CFA. En effet, distingués conseillers, tenant compte de la conjoncture financière et économique, dans son environnement national et international, nous avons à titre indicatif classé par ordre de priorité parmi les priorités et par centres d'intérêts, les préoccupations des populations du Kouilou. Cette



Tribune officielle lors de la clôture des travaux

session a été déterminante, car le Conseil départemental du Kouilou vient de franchir un pas vers des horizons meilleurs, conformément à la vision du président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso, d'arrimer le Congo dans la marche vers le développement, en offrant le bien-être social et les meilleurs services de base aux populations de l'intérieur du Kouilou », a indiqué Alexandre Mabiala.

Au cours de cette session, quinze affaires ont été soumises à l'examen des conseil-

lers, notamment l'examen et adoption du projet de budget primitif exercice 2017, l'examen et adoption du projet de délibération portant adoption du budget primitif exercice 2017, l'examen et adoption du projet de compte administratif exercice 2016, l'examen et adoption du projet de délibération portant adoption du compte administratif exercice 2016, l'examen et adoption du projet de compte de gestion exercice 2016 et autres.

Notons qu'en plus du président du Conseil

du Kouilou et les conseillers locaux de ce département, ces assises ont été marquées par la présence de Fidel Dimou, préfet département du Kouilou. La cérémonie de clôture a connu la présence des deux membres du gouvernement, notamment Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Alain Akouala Atipault respectivement ministre des Affaires foncières et du Domaine public et ministre des Zones économiques spéciales. Le premier a communiqué aux élus locaux quelques informations sur les procédures en matière d'expropriation sur la zone économique spéciale de Pointe-Noire et le second a rappelé à ceux-ci les enjeux sociaux économiques de cette zone pour les habitants des départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier et la population congolaise en général. Ces assises qui ont duré dix jours, du 15 au 24 février, ont été convoquées conformément à l'arrêté n°001/DK/CD/BE/S du 17 janvier 2017 du président du Conseil départemental du Kouilou.

Séverin Ibara

ITALIE

Le club de l'Atalanta formera les footballeurs congolais

Un protocole d'accord vient d'être signé à Bergame par lequel le Congo et le club italien s'engagent dans une coopération dont on espère beaucoup.



Le ministre Léon-Alfred Opimbat a reçu un maillot lors de la cérémonie de signature de l'accord entre le Congo et l'Atalanta Bergame (droits réservés)

L'entente a été scellée à Bergame, en Lombardie, dans le nord de l'Italie. Elle fait état de la volonté des deux parties de renforcer les relations de coopération sportive entre le club lombard et les footballeurs du Congo. Les Italiens s'engagent à rénover les installations sportives congolaises. Le club de l'Atalanta se montre volontier disposé à entraîner et former de jeunes footballeurs au Congo suivant sa propre expérience. Le protocole d'entente a été signé mercredi à Bergame au cours d'une cérémonie à laquelle a pris part le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Côté

italien, l'accord a été paraphé par Luca Percassi, le président de l'Atalanta Bergamasco Calcio, vieille équipe dont la fondation remonte à 1907. « Nous avons signé ce protocole parce que nous retenons qu'une collaboration sportive entre Atalanta et le Congo aux bénéfices des deux parties », a expliqué Luca Percassi.

« Nous avons l'intention de mettre à disposition les connaissances de nos entraîneurs qui, à leur tour, auront la possibilité de faire une nouvelle et importante expérience de formation au Congo. Dans un football toujours plus globalisé, connaître la réalité et interagir aux diverses réalités de notre époque est très important », a ajouté le président de l'Atalanta qui a fait don d'un maillot dédié, N° 10, au ministre Opimbat.

Lucien Mpama

ATHLÉTISME

Le Mouvement des femmes actives du Congo désormais partenaire de la Fédération



Le président de la FCA Jean Baptiste Ossée et Cédric Tanguy Akouré. Crédit photo Adiac

Le partenariat entre les deux structures, signé le 25 février à Brazzaville, est relatif à l'organisation d'une course dénommée « La Congolaise » prévue le 26 mars prochain dans la ville capitale. La Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), apportera la logistique et mettra à la disposition du Mouvement des femmes actives du Congo une commission technique suffisamment outillée en la matière pour une meilleure organisation de ladite course. Et, ce mouvement qui n'a pas choisi le mois de mars par hasard, saisira l'occasion pour faire valoir de la promotion de la femme, dans le domaine du sport, de l'athlétisme plus particulièrement, à en croire Cédric Tanguy Akouré, vice-président du comité d'organisation, représentant Stella Sassou-N'Guesso, présidente du Mouvement des femmes actives du Congo. Pour le compte de la Fédération, c'est le président Jean Baptiste Ossé qui a signé le contrat de partenariat.

« Cette course qui sera organisée grâce à ce partenariat est une action forte envers les femmes puisque l'objectif est, entre autres, de promouvoir l'égalité et la parité », a expliqué Cédric Tanguy Akouré. Il a, par ailleurs, indiqué que le partenariat entre les deux structures sera pérenne. Aussi pourra-t-il être élargi à d'autres fédérations sportives nationales. Pour la course dénommée « La Congolaise » du 26 mars prochain, près de 500 femmes y prendront part.

Rominique Nerplat Makaya

8^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Diables rouges logés dans le groupe B

Double tenant du titre, Beyrouth 2009 (Liban) et Nice 2013 (France) l'équipe nationale du Congo (U-20) affrontera dans la phase de poule, les Lions Indomptables du Cameroun, Les Aigles du Mali et Les Menas du Niger. Ces huitièmes Jeux de la Francophonie se disputeront du 21 au 30 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les autres poules...

Poule A :

1. Côte d'Ivoire
2. Burkina Faso
3. Liban
4. Guinée

Poule C :

1. Maroc
2. Sénégal
3. Maurice
4. Gabon

Poule D :

1. France
2. Canada Québec

3. République Démocratique du Congo
4. Haïti

Le programme de ces Jeux de la Francophonie comprend des compétitions sportives et culturelles. En dehors du football, le basket-ball, la Lutte libre, la Lutte africaine, le Judo, le Cyclisme sur route, l'Athlétisme, le Handi-Sport et le Tennis de table sont également prévus.

R.N.M.

RÉFLEXION

L'Afrique et le Congo au Salon International du Livre de Paris

L'aventure commença il y a sept ans lorsque fut créé, au cœur du Salon International du Livre de Paris et à l'initiative des Dépêches de Brazzaville, un stand dénommé « Livres et auteurs du Bassin du Congo » vers lequel affluèrent instantanément des centaines d'écrivains, d'artistes, d'intellectuels venus de tout le continent.

Elle s'est poursuivie d'année en année avec un succès croissant, démontrant ainsi la vitalité de ce monde en pleine émergence où la culture, l'art, les traditions, loin d'être effacés par le progrès matériel, s'imposent comme les valeurs essentielles de la société et où l'esprit ne se laisse pas dominer par les questions basement matérielles.

Mais elle prendra cette année, à l'initiative d'Aminata Diop Johnson avec qui nous avons imaginé et construit « Livres et auteurs du

Bassin du Congo », une dimension plus importante encore puisque sera installé pour la première fois, en plein cœur de l'édition 2017 du Salon International du Livre de Paris, au Palais des expositions de la Porte de Versailles, un « Pavillon des lettres d'Afrique » qui regroupera une douzaine de pays parmi lesquels figurera en bonne place, bien sûr, le Congo.

Si nous sommes fiers d'avoir été, hier, à l'origine du processus qui a fait de l'Afrique centrale un acteur important de l'un des plus prestigieux rendez-vous littéraires de la planète, nous le sommes tout autant d'être aujourd'hui partie prenante d'une entreprise plus ambitieuse encore puisqu'elle concerne cette fois l'ensemble du continent noir et non pas seulement l'une de ses régions. C'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre, à notre place, pour que les milliers, les dizaines de milliers de visiteurs du Pavillon des lettres

d'Afrique tirent de leur visite, du 24 au 27 mars, la conviction que la littérature de cette partie du monde est un véritable trésor à la découverte de laquelle il convient de s'attacher.

Pour ceux de nos lecteurs, très nombreux nous l'espérons, qui viendront à Paris à l'occasion de cette trente-septième édition du Salon International du Livre, nous précisons que notre groupe de presse et de communication sera présent sous deux formes bien distinctes :

-D'abord avec la maison d'édition Les Manguiers que nous avons créée il y a sept ans et qui centre aujourd'hui sa production sur les livres d'art avec des ouvrages tels que « L'histoire du collier du Roi Makoko », « Vers le monde merveilleux de Gotène », « Kiebe-kiebe, danse initiatique du Congo », ou « Les dimanches de Brazzaville ».

-Ensuite avec le Kiosque à journaux du Pavillon des lettres d'Afrique qui

sera organisé et géré par *Les Dépêches de Brazzaville*, mettra à la disposition des visiteurs la presse des pays partenaires, accueillera les auteurs désireux de prendre la parole dans les grands médias pour présenter leurs œuvres, bref assurera pour une large part la communication de ce lieu d'exception.

Dans le moment que nous vivons depuis le début de ce nouveau millénaire où l'Afrique accélère sa marche vers le développement et s'efforce de résoudre elle-même les problèmes de toute nature auxquels elle se trouve confrontée, la création du Pavillon des lettres d'Afrique est un signal fort envoyé à la communauté internationale tout entière. Nous serons heureux de contribuer à ce nouveau pas en avant et nous n'hésitons pas à le dire ici haut et fort.

Jean-Paul Pigasse